



contact@capen71.org – www.capen71.org

POUR FNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, CE PROJET EST INCOMPATIBLE AVEC L'ENVIRONNEMENT, L'AVENIR DE L'ELEVAGE DANS LE CHAROLAIS, LA SANTE PUBLIQUE, la PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LA CONDITION ANIMALE.

Comme le soulignait un communiqué du collectif soutenant la Confédération Paysanne, l'usine d'allotement de Digoin illustre un modèle agro-industriel que veut imposer le CETA. Il ne faut donc pas sous-estimer la portée de la lutte qui s'engage aujourd'hui. Elle constitue un enjeu national et européen pour l'avenir de l'agriculture paysanne et donc de notre alimentation, de notre santé comme de notre environnement.

Ecologiquement, socialement, au plan démocratique, climatique ou sanitaire, ce projet d'agriculture industrielle n'est ni viable ni acceptable. Or, il est actuellement imposé, officiellement soutenu et protégé en coulisses par un aéropage de multinationales qui dictent leurs lois à la FNSEA comme à l'Europe et aux gouvernements, d'autant mieux que ceux-ci sont complices. Qui sont les 5 co-financeurs annoncés pour Digoin ?

La lutte engagée est symptomatique du virage à prendre par un modèle d'agriculture industrialisée et financièrement mondialisée, voulant s'imposer par la force en réduisant l'agriculture paysanne ou biologique à une niche, à l'opposé des souhaits très majoritaires des consommateurs et des citoyens.

Or cette agriculture industrielle mondialisée empoisonne les sols, l'air, l'eau, les sols, notre alimentation. Les scandales sanitaires à répétition – Fipronil, Glyphosate, Nano particules....- , les fraudes et mensonges avérés des multinationales auraient dus faire entendre raison depuis belle lurette.

Il n'y a rien à attendre de TRAVERS et consorts idéologiques. C'est un rapport de force qui s'engage –en urgence- pour rendre viable une agriculture paysanne dont nous savons qu'elle constitue une alternative crédible, particulièrement dans notre région. Avant que des choix que nous n'avons pas faits soient devenus irréversibles. C'est encore possible.

Maintenant, en Saône & Loire, –certainement ailleurs- nous ne pouvons que constater la différence entre le zèle normatif et répressif de l'administration concernant un autre éleveur, Jérôme LARONZE, abattu à quelques kilomètres d'ici en mai de cette année, et une installation qui a visiblement bénéficié jusqu'à présent d'un laxisme coupable sous la

pression de lobbies. La loi est théoriquement la même pour tous dans un Etat de droit, même pollué par un « état d'urgence ». Or ce projet d'élevage intensif s'avère encore incompatible avec la législation de la protection de l'environnement et de la nature que les gouvernements successifs s'efforcent de démanteler.

FNE Bourgogne Franche Comté sera solidaire de ces combats à mener.

DIGOIN – MARDI 7 NOVEMBRE 2017

France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

MEFC - 7 rue Voirin 25000 BESANCON

03 81 80 92 98 - contact@fne-bfc.fr - www.fne-bfc.fr

